

VILLE DE BERESFORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

VILLE DE BERESFORD
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télec. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télec. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 29 juin 2018

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Budget Non-audité (note 22)	2017 Actuel	2016 Actuel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	4 269 265 \$	4 288 074 \$	4 184 244 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	73 717	72 031
Vente de services	63 100	63 385	60 483
Subvention sans condition	788 591	788 591	784 971
Autres transferts gouvernementaux	2 000	2 520 207	1 979 913
Frais et usagers - Eau et égouts	1 503 789	1 520 013	1 387 591
Intérêts	8 800	18 408	17 845
Autres revenus de provenance interne	26 000	79 493	55 472
	6 733 576	9 351 888	8 542 550
DÉPENSES			
Services d'administration générale	856 730	804 954	827 974
Services de protection	1 277 541	1 251 297	1 216 807
Services des transports	1 387 882	1 409 605	1 362 357
Services d'hygiène	201 529	190 471	202 287
Services de développement économique	192 133	132 605	133 639
Services récréatifs et culturels	750 916	790 148	595 401
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 726 274	1 633 124	1 688 097
Perte sur la disposition d'équipement	-	8 749	-
	6 393 005	6 220 953	6 026 562
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 19)	340 571 \$	3 130 935	2 515 988
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		14 353 727	11 837 739
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		17 484 662	\$14 353 727 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

5

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	3 479 831 \$	599 339 \$
Débiteurs :		
- Général	288 536	149 381
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	127 410	141 615
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	1 371 883	1 266 710
Investissements (note 6)	-	479 016
	5 267 660	2 636 061
PASSIFS		
Emprunt à demande (note 7)	2 927 000	394 000
Créditeurs et charges à payer	712 264	611 576
Revenus différés (note 8)	58 800	71 800
Dette à long terme (note 9)	5 983 000	4 261 587
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 10)	137 920	129 995
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 11)	178 500	236 000
	9 997 484	5 704 958
DETTE NETTE	(4 729 824)	(3 068 897)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 17)	40 143 653	34 441 722
Amortissement cumulé	(17 985 258)	(17 043 470)
	22 158 395	17 398 252
Frais payés d'avance	56 091	24 372
	22 214 486	17 422 624
EXCÉDENT ACCUMULÉ	17 484 662 \$	14 353 727 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
Excédent pour l'année	3 130 935	\$ 2 515 988
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 728 492)	(3 725 427)
Amortissement des immobilisations corporelles	947 100	849 420
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	12 500	-
Perte sur la vente d'immobilisation corporelles	8 749	-
	(1 629 208)	(360 019)
Acquisition de frais payés d'avance	(56 091)	(24 372)
Utilisation des frais payés d'avance	24 372	29 339
	(31 719)	4 967
Augmentation de la dette nette	(1 660 927)	(355 052)
Dette nette au début de l'exercice	(3 068 897)	(2 713 845)
Dette nette à la fin de l'exercice	(4 729 824)	\$ (3 068 897) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2017

7

	2017	2016
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	3 130 935	\$ 2 515 988 \$
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	8 749	-
Amortissement des immobilisations corporelles	947 100	849 420
Débiteur - Général	(139 155)	1 289
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	14 205	(90 723)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	(105 173)	(1 266 710)
Créditeurs et frais courus	100 688	406 652
Revenus différés	(13 000)	(12 000)
Congé de maladie courus	7 925	11 546
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(57 500)	(30 800)
(Acquisition) Utilisations de frais payés d'avance	(31 719)	4 967
	3 863 055	2 389 629
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 728 492)	(3 725 427)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	12 500	-
	(5 715 992)	(3 725 427)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	2 533 000	394 000
Dette à long terme	3 870 000	1 649 587
Remboursement de la dette à long terme	(2 148 587)	(585 000)
	4 254 413	1 458 587
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	479 016	230 339
	479 016	230 339
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 880 492	353 128
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	599 339	246 211
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	3 479 831	\$ 599 339 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 17 décembre 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2017.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créiteurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 10, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 11.

3. ENCAISSE

	2017	2016
Encaisse - affectée	252 804 \$	- \$
Encaisse - non affectée	3 227 027	599 339
	3 479 831 \$	599 339 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2017	2016
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	127 410 \$	141 615 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2017	2016
Ministère des transports	530 336 \$	804 362 \$
Fonds des petites collectivités Canada - Nouveau-Brunswick	841 547	309 214
Taxes sur essence	-	153 134
	1 371 883 \$	1 266 710 \$

6. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés d'épargne à terme et d'épargnes à rendement progressif assortis de taux d'intérêt variable.

7. EMPRUNTS À DEMANDE

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 660 000 \$, avec un montant maximal permis de 600 000 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2017.

La Municipalité dispose d'une seconde marge de crédit autorisée de 527 000 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2017.

La Municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 209 219 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2017.

La Municipalité dispose d'une quatrième marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$, avec un montant maximal permis de 882 645 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2017.

La Municipalité dispose d'une cinquième marge de crédit autorisée de 2 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 1 800 000 \$, au taux préférentiel de 3,20 %, dont la totalité est utilisée au 31 décembre 2017.

8. REVENUS DIFFÉRÉS

	2017	2016
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	58 800 \$	71 800 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 4,45 % à 4,85 %, échéant en 2017, D.C. AX-16.	-	\$ 73 000 \$
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	84 000	164 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	160 000	235 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	165 000	216 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-10.	850 000	-
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-10.	500 000	-
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	47 000	56 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	266 000	307 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13	396 000	448 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	6 000	12 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	13 000	26 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	114 000	168 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	862 000	907 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-11.	220 000	-
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, D.C. BR-11.	2 300 000	-
Banque Nationale		
Prêt à demande, portant intérêts au taux de 2,70 %, échéant en décembre 2017.	-	1 649 587
	5 983 000	\$ 4 261 587 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2017 Émission de 2 300 000 \$:

Le 12 décembre 2037, la somme de 586 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2018	649 000 \$
2019	561 000 \$
2020	432 000 \$
2021	383 000 \$
2022	392 000 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 15 employés actifs couverts par le régime est de 49,3 ans. Actuellement, le régime profite à 15 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7,6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 88 600 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2014 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 824 600 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,25 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,60 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,60 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 123 400 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2014 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2016. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

Valeur du marché de l'actif du régime	1 823 700 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(2 002 200)
<hr/>	
Déficit du régime de retraite	(178 500) \$

Le passif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2017 est de 178 500 \$ (236 000 \$ en 2016).

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12. ÉVENTUALITÉS

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 521 755 \$.

13. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2022 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. La municipalité s'est aussi engagée à verser une contribution annuelle à la Fondation de l'Hôpital Régional Chaleur et aux Chevaliers de Colomb de Beresford. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 2 024 647 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	498 396 \$
2019	498 396 \$
2020	498 396 \$
2021	382 063 \$
2022	147 396 \$

14. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 17-0038	1 487 000 \$	Financement temporaire
------------------	--------------	------------------------

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 17-0044	4 113 000	Financement temporaire
------------------	-----------	------------------------

5 600 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2017, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2017	2016
2017 Déficit	30 473 \$	- \$
2016 Déficit	(5 404)	(5 404)
2015 Déficit	-	(83 085)
	25 069 \$	(88 489) \$

16. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2017	Total 2016
Coût:							
Solde d'ouverture	82 084 \$	4 811 516 \$	4 316 513 \$	17 980 021 \$	7 251 588 \$	34 441 722 \$	30 716 296 \$
Ajouts : Additions	-	72 534	319 833	1 974 575	3 361 550	5 728 492	3 725 426
Moins : Disposition	-	-	-	(26 561)	-	(26 561)	-
Solde de fermeture	82 084	4 884 050	4 636 346	19 928 035	10 613 138	40 143 653	34 441 722
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	2 596 882	2 685 492	8 545 578	3 215 518	17 043 470	16 194 050
Ajouts : Amortissement	-	138 518	145 106	494 656	168 820	947 100	849 420
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	-	(5 312)	-	(5 312)	-
Solde de fermeture	-	2 735 400	2 830 598	9 034 922	3 384 338	17 985 258	17 043 470
Valeur nette des immobilisations corporelles	82 084 \$	2 148 650 \$	1 805 748 \$	10 893 113 \$	7 228 800 \$	22 158 395 \$	17 398 252 \$
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	2 148 650 \$	1 805 748 \$	10 893 113 \$	- \$	14 929 595 \$	13 362 182 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	7 228 800	7 228 800	4 036 070
Solde de fermeture	82 084 \$	2 148 650 \$	1 805 748 \$	10 893 113 \$	7 228 800 \$	22 158 395 \$	17 398 252 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale					Hygiène		Développement économique		Récréatifs & culturels		Eau & égouts		2017		2016		
	Administration générale	Protection	Transport					économique		culturels		Consolidés	Consolidés	\$	\$			
REVENUS																		
Mandat d'impôts fonciers	769 302 \$	1 166 636 \$	1 314 231 \$	177 583 \$	123 634 \$	736 688 \$	-	-	-	-	-	-	-	4 288 074 \$	4 184 244 \$			
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	1 686	72 031	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73 717	72 031			
Vente de services, amendes et autres frais	-	-	2 000	-	-	61 385	-	-	-	61 385	-	-	-	63 385	60 483			
Subvention sans condition	138 627	215 493	242 756	32 802	22 837	136 076	-	-	-	-	-	-	-	788 591	784 971			
Autres transferts gouvernementaux	1 043 324	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 520 207	1 979 913			
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 520 013	1 387 591			
Intérêts	5 754	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 408	17 845			
Autres	-	300	-	-	65 135	-	-	-	-	-	-	-	-	79 493	55 472			
	1 957 007	1 384 115	1 631 018	210 385	211 606	934 149	3 023 608	9 351 888	8 542 550									
DÉPENSES																		
Salaires et bénéfices	332 055	-	238 288	-	-	299 791	194 782	1 064 916	1 040 789									
Biens et services	322 900	1 209 228	640 056	190 471	131 237	342 517	1 093 729	3 930 138	3 908 445									
Amortissement	55 742	42 069	531 261	-	1 368	147 840	168 820	947 100	849 420									
Intérêts	66 793	-	-	-	-	-	48 884	115 677	113 689									
Autres	27 464	-	-	-	-	-	126 909	154 373	114 219									
Perte sur disposition d'actif	8 749	-	-	-	-	-	-	8 749	-									
	813 703	1 251 297	1 409 605	190 471	132 605	790 148	1 633 124	6 220 953	6 026 562									
Excédent pour l'année	1 143 304 \$	132 818 \$	221 413 \$	19 914 \$	79 001 \$	144 001 \$	1 390 484 \$	3 130 935 \$	2 515 988 \$									

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total	
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
Excédent pour l'année 2017	1 474 947 \$	264 113 \$	123 558 \$	1 266 395 \$	- \$	1 390 \$	- \$	532 \$	3 130 935 \$	
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis										
Déficit d'avant dernière année	(836)	-	(83 085)	-	-	-	-	-	(83 921)	
Transferts entre fonds										
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(132 000)	-	-	-	-	132 000	-	
Du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de capital eau et égouts	-	-	-	228 134	-	-	-	(228 134)	-	
Remboursement du principal de la dette à long terme	(381 000)	381 000	(118 000)	118 000	-	-	-	-	-	
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	12 500	-	-	-	-	-	-	-	12 500	
Dépenses en capital	(757 471)	757 471	-	-	-	-	-	-	-	
Dépenses d'amortissement	-	778 280	-	168 820	-	-	-	-	947 100	
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation définie	(57 500)	-	-	-	-	-	-	-	(57 500)	
Transfert du coût de l'eau	(240 000)	-	240 000	-	-	-	-	-	-	
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	8 749	-	-	-	-	-	-	-	8 749	
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2017	(1 415 558)	1 916 751	(93 085)	514 954	-	-	-	(96 134)	826 928	
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2017	59 389 \$	2 180 864 \$	30 473 \$	1 781 349 \$	- \$	1 390 \$	- \$	(95 602) \$	3 957 863 \$	

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2016 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS					
Encaisse	-	\$ 232 462	-	\$ 20 342	\$ -
Investissements	-	-	-	-	479 016
Sommes à recevoir des autres fonds	-	-	-	132 000	-
	-	\$ 232 462	-	\$ 152 342	\$ 384 804
Excédent accumulé	-	\$ 232 462	-	\$ 152 342	\$ 384 804
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ -	-	\$ 132 000	\$ 5 000
Intérêts	-	1 390	-	553	1 943
	-	1 390	-	132 553	133 943
DÉPENSES					
Transfert aux fonds de capital	-	-	-	228 134	240 000
Frais bancaires	-	-	-	21	15
	-	-	-	228 155	240 015
Déficit pour l'année	-	\$ 1 390	-	\$ (95 602)	\$ (230 339)

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Ulric DeGrâce, appuyé par le conseiller Bruno Poirier que 228 034 \$ sera transféré du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds de capital eau et égouts pour les coûts associés au projet de bouclage.

Proposé par la conseillère Anne Bard-Lavigne, appuyé par la conseillère Brigitte Couturier que 125 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions du Conseil du 13 mars 2017 et du 18 décembre 2017.

Marc-André Godin
Trésorier,
Ville de Beresford

Date

Sceau municipal

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	59 640	-	-

Solde à être financé dans les années futures **237 660 \$ - \$ - \$**

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations	Autres			
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	4 269 265 \$	-	-	\$	-	\$	4 269 265 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	-	-	-	-	-	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	63 100	-	-	-	-	-	63 100
Subvention sans condition	788 591	-	-	-	-	-	788 591
Autres transferts gouvernementaux	2 000	-	-	-	-	-	2 000
Autres revenus de provenance interne	21 300	254 700	-	-	(250 000)	-	26 000
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 503 789	-	-	-	-	1 503 789
Intérêts	2 000	6 800	-	-	-	-	8 800
	5 218 287	1 765 289	-	-	(250 000)	-	6 733 576
DÉPENSES							
Services d'administration générale	745 871	-	55 742	-	(3 000)	-	798 613
Services de protection	1 485 472	-	42 069	-	(250 000)	-	1 277 541
Services de transports	856 621	-	531 261	-	-	-	1 387 882
Services d'hygiène	201 529	-	-	-	-	-	201 529
Services de développement économique	190 765	-	1 368	-	-	-	192 133
Services récréatifs et culturels	603 076	-	147 840	-	-	-	750 916
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	381 000	117 750	-	-	(498 750)	-	-
Intérêts	58 117	40 255	-	-	-	-	98 372
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	7 000	-	-	(7 000)	-	-
Dépenses en capital	695 836	-	-	-	(695 836)	-	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 600 284	168 820	-	(83 085)	-	1 686 019
	5 218 287	1 765 289	947 100	-	(1 537 671)	-	6 393 005
Excédent (déficit)	-	\$	(947 100) \$	-	\$	1 287 671 \$	340 571 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2017	2016
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Chemins et rues	66 315 \$	66 315 \$	66 315 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	5 716	5 716
Administration - BNPP	-	1 686	-
	72 031 \$	73 717 \$	72 031 \$
VENTE DE SERVICES			
Services récréationnels - aréna	61 600 \$	61 385 \$	55 173 \$
Transports routiers	1 500	2 000	5 310
	63 100 \$	63 385 \$	60 483 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Amendes	-	-	5 055 \$
Rezonnage	100	300	50
Autres revenus	25 900	79 193	50 367
	26 000 \$	79 493 \$	55 472 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2017	2016
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	23 100 \$	16 197 \$	18 797 \$
Conseillers	52 250	57 716	58 015
	75 350	73 913	76 812
Administration			
Gérance	332 238	248 753	281 495
Immeuble à bureaux	90 911	111 975	99 536
Amortissement	55 742	55 742	55 742
Honoraires professionnels légaux	2 500	1 121	1 743
Autres	147 159	153 567	139 144
	628 550	571 158	577 660
Gestion des finances			
Vérification externe	4 140	4 171	4 137
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	8 006	8 338	8 430
Frais divers	18 775	18 025	18 525
Évaluation foncière	53 117	53 117	52 059
Congés de maladie et allocation de retraite	-	7 925	11 546
	79 898	87 405	90 560
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	10 675	1 514	8 914
Intérêts sur la dette à long terme	58 117	66 793	69 891
	68 792	68 307	78 805
	856 730 \$	804 954 \$	827 974 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2017	2016
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 074 484 \$	1 074 484 \$	1 017 880 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	76 263	65 175	70 053
Avertisseurs d'incendie	15 750	13 628	12 864
Matériel de lutte contre les incendies	25 167	16 833	26 423
Formation	10 000	6 534	14 417
Enquêtes et prévention - incendie	1 200	567	1 204
Amortissement	42 069	42 069	42 069
	170 449	144 806	167 030
Protection et destruction des animaux	32 608	32 007	31 897
	1 277 541 \$	1 251 297 \$	1 216 807 \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Service de transport en commun			
Administration	248 843 \$	244 519 \$	251 895 \$
Matériel général	39 217	44 413	43 523
Ateliers	23 664	24 243	23 155
Amortissement	531 261	531 261	504 937
	842 985	844 436	823 510
Chemins et routes			
Entretien d'été	54 800	85 437	64 259
Fossés et drainage	12 900	10 595	11 975
Égouts pluviaux	25 600	19 442	36 552
Entretien d'hiver	320 997	320 978	296 518
	414 297	436 452	409 304
Éclairage des rues	89 000	86 392	85 718
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	3 000	2 399	3 571
Traçage des voies de circulation	16 000	18 772	15 458
Passage pour piétons	16 200	15 580	17 128
Signaux de circulation	6 400	5 574	7 668
	41 600	42 325	43 825
	1 387 882 \$	1 409 605 \$	1 362 357 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2017	2016
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	113 000 \$	111 900 \$	112 422 \$
Dépotoirs	88 529	78 571	89 865
	201 529 \$	190 471 \$	202 287 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	115 600 \$	112 446 \$	93 914 \$
Commission industrielle	10 415	1 845	22 833
Tourisme	19 000	5 341	9 765
Embellissement	45 750	11 605	5 321
Dépenses - Marché des Fermiers	-	-	438
Amortissement	1 368	1 368	1 368
	192 133 \$	132 605 \$	133 639 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Centre communautaire	3 950 \$	5 615 \$	5 167 \$
Patinoire et aréna	227 241	254 003	202 761
Parcs et terrains de jeux	241 142	222 163	185 450
Bibliothèque	9 000	7 602	8 175
Autres services de loisirs (net des subventions salariales - 19 266 \$)	121 743	152 925	101 291
Amortissement	147 840	147 840	92 557
	750 916 \$	790 148 \$	595 401 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2017	2016
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	121 701 \$	119 464 \$	118 891 \$
Conduite et distribution	117 605	86 290	147 633
Facturation et perception	11 607	13 605	10 059
Achat d'eau	850 172	751 427	816 608
Amortissement	168 820	168 820	152 747
	1 269 905	1 139 606	1 245 938
Raccordement et évacuation			
Administration	121 701	119 464	118 891
Système de raccordement	35 500	21 606	30 384
Station de levage	70 218	57 764	56 045
Épuration et évacuation	185 745	202 681	191 079
	413 164	401 515	396 399
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	2 225	21 606	300
Intérêts sur la dette à long terme	13 421	18 241	14 324
	15 646	39 847	14 624
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	725	21 513	1 662
Intérêts sur la dette à long terme	26 834	30 643	29 474
	27 559	52 156	31 136
	1 726 274 \$	1 633 124 \$	1 688 097 \$